

Association "Hautinières Cat Nat"



Historique

- ❖ Première sécheresse en France : avril août 1976
- Code de la construction et de l'habitation
 - > 23 nov. 2018 création d'une section "prévention des risques de mouvement de terrain différentiel consécutifs à la sécheresse"
- Charbonnières les Bains :
 - > 13 arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle depuis mai 1983
 - → 3 arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse depuis 2018
- Les "Hautinières" : Les certificats de conformité de nos maisons ont été délivrés en mai 1976

Toute la commune est concernée



Pourquoi l'association "Hautinières Cat Nat"?

- Nous sommes plusieurs co-lotis à partager ces constats :
 - ➤ Le phénomène de retrait- gonflement des argiles (RGA) est évolutif
 - > Depuis 1976, des maisons subissent des dégâts
 - > Les démarches et les relations avec les assureurs sont longues et difficiles
 - > En 2022, une dizaine de maisons a été impactée
 - **>** ...

... et nous avons déposé les statuts d'une associations dont l'objet est de partager nos expériences pour s'entraider

Statuts

Association créée le 12 octobre 2023

- > Les membres sont les co-lotis des Hautinières
- L'ASL est membre de droit
- ➤ Le CA a la possibilité d'accepter des habitants de Charbonnières

Objectif:

- Accompagner ses membres tout au long de leurs démarches
- > Faciliter les démarches de reconnaissance de l'état de catastrophe
- Partager les bonnes pratiques
- Promouvoir une meilleure information des sinistrés sur la gestion des conséquences des catastrophes naturelles

Pour nous contacter: hautinierescatnat@gmail.com

Courrier d'information

Madame, Monsieur,

Notre commune a bénéficié d'une reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle (CAT NAT) par le Ministère de l'Intérieur (avril 2023) en raison de la sécheresse pour l'année 2022.

Une dizaine de colotis ont constaté que leur maison présentait des fissures ou d'autres dégâts liés au retrait/gonflement des argiles et ont déclaré un sinistre à leurs assureurs.

Beaucoup ont découvert, à cette occasion, que les échanges avec les compagnies d'assurance étaient longs et difficiles ; ils ont aussi souvent découvert que ces dernières avaient tendance à minimiser les dommages subis ou à nier leur lien avec la sécheresse.

L'association HAUTINIERES CAT NAT a été créée le 12 octobre dernier par trois colotis* confrontés à des dommages pour partager leur expérience et tenter de répondre à cette problématique.

Cette association - dont le Comité Syndicale de l'ASL « Les Hautinières » est membre de droit - a pour objet d'accompagner ses membres (colotis) tout au long de leurs démarches avec les assureurs ainsi qu'avec les experts, puis de les aider dans la mise en œuvre des travaux.

Elle a également pour but de faciliter les démarches de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et de promouvoir une meilleure information des sinistrés sur la gestion des conséquences des catastrophes naturelles.

Aujourd'hui, pour finaliser sa création et donner corps à cette association, nous vous proposons de nous rejoindre et nous vous invitons à vous faire connaître en envoyant un message à l'adresse : hautinieresCatNat@gmail.com

Bien cordialement,

Association HAUTINIERES CAT NAT

^{*} Farid André DAHLAB, président ; Cécile FRADET, secrétaire ; Thierry ELMASSIAN, trésorier.